



République Française

Mairie de
LABASTIDE DE LEVIS

F - 81150

LABASTIDE DE LEVIS, le 29 janvier 2021,

Madame, Monsieur,

En complément de l'arrêté qui vous a été distribué mercredi et suite à une remarque de l'un d'entre vous, je précise que la réfection du revêtement de la Grand-Rue empêchera tous travaux de raccordement pendant une période d'au moins 5 ans. Je vous avais déjà sensibilisé à la nécessité de vous positionner lors des travaux de la rue Saint Blaise, ce que certains d'entre nous avons fait en procédant au raccordement.

Cette contrainte prend un sens tout particulier avec l'interdiction publiée récemment de remplacer à l'identique ou d'installer une chaudière au fioul à compter du 01/01/2022.

Par conséquent, si vous avez le projet de raccorder votre logement au gaz naturel, il convient de prévoir les travaux dans les meilleurs délais et de nous en faire part pour les coordonner avec la réfection de la voirie prévue en mars. Je vais intervenir auprès de GRDF pour que toutes les facilités techniques et financières soient accordées aux demandeurs. Transmettez -moi, le cas échéant, une copie de votre demande à GRDF.

Concernant les travaux sur les trottoirs et caniveaux, n'hésitez pas à signaler aux agents communaux vos contraintes durant la période des travaux (livraison, soins à domicile...). De leur côté, ils seront en mesure d'indiquer les zones disponibles en fonction de l'avancement du chantier.

Je reste à votre disposition pour compléter ce courrier.

Bien à vous,

François Vergnes, maire



Contact pour une étude « raccordement gaz naturel »

GRDF

N° Cristal 09 69 36 35 34